

legeon

Strong n°3003

Prononciation [leg-eh-ohn']

Définition

1. une légion, un corps de soldats dont le nombre a varié selon les époques, et qui, du temps d'Auguste semble avoir été de 6826 hommes, (c.à.d 6100 fantassins et 726 cavaliers)

Étymologie

λεγιων - λεγιών

origine : Latin

Nature du mot

Nom féminin

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

